

Par une lettre en date du 30 avril dernier, Monsieur l'Avocat Minetti, qui représente à Rome cette cause auprès de la Sacré-Congrégation des Rites, informe que le procès "*E. fami*" a passé en congrégation et a reçu une réponse favorable. Le décret devait être signé, dans quelques jours par Sa Sainteté.

Dimanche dernier la Société de Colonisation a célébré avec une grande solennité la fête de son patron, saint Isidore laboureur, à Notre-Dame.

Monseigneur l'archevêque a officié paré à la grand'messe, ayant pour prêtre assistant M. le curé de Notre-Dame et pour diacres d'honneur MM. Guihot et Denis-SS.

Le sermon a été prêché par M. Bourgeault, curé de Laprairie qui avait pris pour texte ces paroles de l'évangile selon saint Jean : "*Qui manet in me et ego in eo fert fructum multum. Celui qui demeure en moi et moi en lui, porte beaucoup de fruits.*"

Le soir à trois heures Sa Grandeur a béni onze cloches destinées aux chapelles des nouvelles églises des cantons du Nord.

M. l'abbé Laroque, de l'archevêché, qui fit le sermon, parla d'abord du symbolisme des cloches puis fit voir l'importance de la colonisation au point de vue du progrès, de la moralité et de l'avenir de notre nationalité.

Après le sermon, Mgr Fabre assisté de MM. les abbés Chevrier et Leclerc, de Bon Secours, procéda à la bénédiction des onze cloches. Les cloches ont été fondues par M. Henry McShane, de Baltimore ; les trois grosses donnent le *sol dièze*, les huit autres le *la*.

La première grosse cloche porte le nom de *Lucien, France, Canada, Colonisation* et M. Bonaparte-Wyse en est le donateur.

La seconde porte celui de *Claire, France, Canada, Colonisation*, en souvenir de Madame Bonaparte-Wyse qui en a gracieusement fait don.

La troisième est baptisée du nom d'*Adolphe*.

Elle a été donnée par l'honorable M. Chapleau.

Les huit autres portent simplement le mot *Colonisation*.

Un grand nombre de parrains et de marraines avaient répondu à l'appel du curé Labelle, heureux, tout en lui donnant une marque de leur sympathie, de concourir à l'œuvre patriotique à laquelle il a consacré sa vie.

L'imposante cérémonie de la bénédiction des cloches avait attiré à Notre-Dame une grande foule.

ÉLECTION D'UN PRIEUR A LA TRAPPE DE NOTRE-DAME DU LAC DES DEUX-MONTAGNES.

Le premier prieur titulaire du monastère de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes a été élu le 10 mai courant.

Jusqu'à présent, les religieux de ce monastère avaient pour di-